

**Grand Fooding  
S.Pellegrino : Le  
restaurant est mort,  
vivent les restaurants !**  
Conditions Générales

**1- Grand Fooding S.Pellegrino : Le restaurant est mort, vivent les restaurants !**, ci-après l'événement, est une manifestation qui se déroule le vendredi 6 décembre 2019 dans 25 foyers en France répartis à Paris, Lyon, Marseille, Nice, Biarritz, Bordeaux, Rennes, Lille, Montpellier, Annecy et Toulouse. Les tickets d'admission pour l'Événement pourront être acquis par voie électronique par l'intermédiaire du site [www.lefooding.com](http://www.lefooding.com), via la centrale d'achat et de réservation [www.placeminute.com](http://www.placeminute.com).

**2- Société organisatrice** de l'événement est la société MMM ! SAS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 439 898 636, dont le siège se trouve au 25, boulevard de Bonne Nouvelle 75002 Paris, représentée par son gérant Monsieur Alexandre CAMMAS.

**3- Lieux et horaires de l'événement**

3.1 : L'Événement aura lieu dans 25 foyers en France répartis à Paris, Lyon, Marseille, Nice, Biarritz, Bordeaux, Rennes, Lille, Montpellier, Annecy et Toulouse.

3.2 : L'achat des tickets d'admission à l'Événement est ouvert, en fonction des disponibilités, pour les dates et horaires suivants : vendredi 6 décembre 2019, à 20h00. Vous devez être dans la capacité d'accueillir le chef chez vous dès 18h00.

**4- Conditions d'achat des tickets**

4.1 : A compter du mois de novembre, les tickets d'admission pour l'Événement seront progressivement mis en vente à partir du mini-site dédié à l'Événement accessible via le site [www.lefooding.com](http://www.lefooding.com).

4.2 : L'Acquéreur en cliquant sur le bouton 'réserver' pourra dans la limite des places disponibles, acquérir 1 ticket pour l'Événement. L'Acquéreur sera alors redirigé vers le module de Placeminute qui l'informera des disponibilités et modalités de paiement. L'Acquéreur devra confirmer son choix, et devra remplir l'ensemble des informations requises par le module de Placeminute.

4.3 : L'Acquéreur garantit avoir tous pouvoirs et qualités pour procéder à la réservation et à l'achat des tickets. Il garantit être majeur, et accepter les présentes conditions générales tant pour son compte que pour celui de la personne l'accompagnant. Il est précisé que chaque réservation permet l'acquisition d'un billet pour une table de 8 personnes pour le Grand Fooding S.Pellegrino : Le restaurant est mort, vivent les restaurants !

4.4 : L'organisateur garantit uniquement l'accès au module de Placeminute, il ne peut en aucun cas garantir que toute demande de réservation sera accueillie favorablement, la participation dépendant des disponibilités.

## **5- Prix des tickets**

5.1 : La réservation de tickets d'admission à l'Événement et l'achat des tickets sont limités à 1 billet par acheteur (soit une table pour 8 personnes), et ceci en fonction des disponibilités.

5.2 : La réservation des tickets, de 400 euros pour un acheteur pour l'Événement, permet l'acquisition d'un ticket hors frais de billetterie. Les tickets ne peuvent être acquis que par carte de crédit.

5.3 : L'Acquéreur de tickets d'admission à l'Événement et les 7 autres personnes pourront bénéficier d'un dîner à domicile (entrée + plat + dessert, 4 bouteilles d'eau S.Pellegrino, 2 bouteilles de vin ou 1 magnum) préparé par le chef sélectionné. Le chef sera accompagné d'un maître d'hôtel. Si la situation l'exige, l'Organisateur se réserve le droit de modifier la composition du menu ainsi que le nombre de plats qui le compose, sans qu'aucune compensation ne puisse être demandée. Il est précisé qu'une partie des recettes de l'Événement sera reversée au restaurant solidaire *le Refettorio*. Aucun reçu fiscal ne sera délivré.

## **6- Conditions d'accès à l'Événement**

6.1 : L'hôte devra habiter impérativement dans la ville du chef (dans la limite d'un périmètre de 30km). Les mineurs ne pourront assister à l'Événement qu'en étant accompagnés d'une personne majeure.

6.2 : Les 7 participants devront se présenter chez l'hôte au plus tard à 20h pour ne pas retarder le dîner et le planning du chef.

6.3 : L'Organisateur se réservera la faculté de refuser l'accès à l'Événement ou d'expulser toute personne qui ne respecterait pas les conditions de sécurité spécifiques à l'Événement. Aucun remboursement des tickets ne pourra avoir lieu si les Organisateurs refusent l'accès ou expulsent les Acquéreurs du fait de leur comportement.

6.5 : L'Organisateur ne pourra être tenu responsable des dommages causés par les participants, de leur propre fait, du fait des personnes ou choses dont ils ont la garde. Chaque participant devra répondre personnellement de tous dommages causés aux personnes et aux biens dont celui-ci ou les personnes ou choses étant sous sa garde seraient responsables, et ce sans limitation.

L'Acquéreur se porte fort du respect des présentes conditions générales par toute personne l'accompagnant lors de l'Événement.

## **7- Captation photographique et audiovisuelle**

Il est précisé que l'Événement pourra faire l'objet d'une captation photographique ou audiovisuelle par l'Organisateur. Par sa participation à l'Événement, l'Acquéreur et la personne l'accompagnant accordent à l'Organisateur la faculté irrévocable de publier, reproduire, et communiquer au public par tous modes de diffusion et sur tous les supports, son image ainsi que tout attribut de sa personnalité (image, voix, droits d'auteur, droits voisins..) qui serait filmé ou photographié lors de l'Événement. La présente autorisation est concédée pour le monde entier et pour une durée de 70 ans. Cette autorisation est opposable à l'acquéreur, la personne l'accompagnant, leurs héritiers et ayants droits.

## **8- Conditions de rétractation**

8.1 : Conformément aux dispositions de l'article L121-20-4 du Code de la Consommation, l'Acquéreur ne dispose d'aucun droit de rétractation.

8.2 : L'Acquisition des tickets est définitive et ne pourra faire l'objet d'aucun transfert ou remboursement à l'exception des cas suivants :

- (a) Si l'Événement est annulé ou
- (b) Si l'Événement est reporté à une date ultérieure et que l'Acquéreur ne souhaite pas maintenir sa réservation à la date du report

Dans ces deux hypothèses, l'Acquéreur qui souhaiterait obtenir le remboursement du prix des tickets devra se manifester dans un délai maximum de 48 heures à compter de l'information qui lui sera donnée de l'annulation ou du report de l'événement. A défaut, l'acquéreur ne pourra demander le remboursement des tickets.

8.3 : Aucun remboursement ne pourra avoir lieu dans l'hypothèse ou l'annulation de l'Événement serait consécutive à un cas de force majeure.

## **9- Acceptation des conditions générales d'utilisation**

Par l'acquisition des tickets, l'Acquéreur accepte expressément d'être lié par les termes et conditions des présentes conditions générales, ainsi que de celles de la billetterie en ligne [www.placeminute.com](http://www.placeminute.com).

L'Acquéreur se porte également fort du respect des présentes conditions par la personne l'accompagnant.

## **10 - Responsabilité**

10.1 : L'organisateur ne pourra être responsable des utilisations non autorisées ou frauduleuses du site internet [www.lefooding.com](http://www.lefooding.com), comme de la billetterie en ligne [www.placeminute.com](http://www.placeminute.com).

10.2 : L'Organisateur se réserve la faculté de poursuivre toute utilisation non autorisée ou frauduleuses des sites précités.

10.3 : L'Acquéreur ne pourra en aucun cas, copier, modifier, distribuer, transmettre, vendre, reproduire, publier, licencier ou revendre toute information, logiciel, produit ou service obtenu dans le cadre des présentes.

L'Acquéreur s'interdit expressément :

- (a) D'acquérir les tickets à titre commercial ;
- (b) De faire des réservations spéculatives, fausses, ou frauduleuses ; (c) De revendre des tickets acquis

10.4 : L'organisateur ne pourra être responsable de tout dommage direct ou indirect relatif aux conditions d'accès et d'utilisation du site [www.lefooding.com](http://www.lefooding.com) et du module de Placeminute.

10.5 : En cas de modification du programme initial et communiqué, ou de remplacement de certains chefs, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable, et les tickets ne pourront être remboursés.

## **11 - Loi applicable, tribunal compétent**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et à la compétence des tribunaux parisiens.

## **12 - Renseignement**

Tout renseignement peut être demandé par courrier électronique à l'adresse : [contact@lefooding.com](mailto:contact@lefooding.com)